

Oxygène

L'Isle-Adam

N°2
15 janvier
2023

Le trimestriel informatif des élus du groupe de l'Oxygène pour L'Isle-Adam

Le coup de corne

Donné par les 481 signataires de la pétition



<https://www.leslignesbougent.org/petitions/baisse-des-prix-de-la-cantine-et-du-periscolaire-a-lisle-adam-95-9628/> à l'équipe municipale qui reste sourde aux demandes formulées par les parents et relayées en conseil municipal par le groupe Oxygène ! Pour une famille avec deux enfants, un mois de centre de loisirs en période estivale peut représenter jusqu'à 34% de leurs revenus ! Avec des tarifs si élevés autant dire que le Maire encourage à ce que l'un des parents reste à la maison pour garder les enfants une vision passéiste ...



Bonne année 2023 !

Toute l'équipe d'Oxygène vous présente ses meilleurs vœux de santé, de solidarité et de réussite pour 2023.

Tout comme les années précédentes, nous restons à vos côtés et à votre disposition pour porter votre parole. Nous vous invitons également à participer à la rédaction de ce trimestriel et aux réunions de préparation du conseil municipal.

Vous pouvez vous inscrire sur notre site web www.oxygene2026.fr ou en nous écrivant à :

Oxygène

7 rue de la renarde
95290 L'Isle-Adam

A votre service,

Carine PELEGRIN

Conseillère régionale d'Ile-de-France



L'écharpe de plomb

décernée collectivement au Maire qui n'accorde que très peu la parole à ses adjoints, et à la dizaine de conseillers municipaux de la majorité qui depuis le premier conseil de la mandature n'a pas encore pris la parole en séance mais qui vote pourtant pour tout ce qui se présente sans poser de question !

Une fois, il a manqué une voix à la majorité, lors de l'élection du 9^{ème} adjoint ! Déception de la personne qui pensait avoir le poste et qui n'a pas été retenue ou réveil démocratique ?

Pour enrichir le débat, nous invitons les conseillères et conseillers de la majorité à faire preuve d'audace et à libérer leur parole !

AGRANDISSEMENT DU LECLERC : qui du Maire ou de son adjoint dit la vérité ?



En juillet, le Maire a lancé un toilettage du **PLU (Plan local d'Urbanisme)**. Une consultation a été mise en place début septembre.

Cependant aucune remarque n'ayant été formulée par les adamoises et les adamois, le maire a considéré que cela validait son plan d'action. **Nous nous y sommes opposés** et avons pointé du doigt le manque d'information de nos concitoyens : une fois de plus, comme pour le changement de nom de la rue de Pontoise, le maire a profité de la torpeur de l'été et l'inattention de la rentrée pour faire passer son projet. Lors du conseil municipal d'octobre où le vote du PLU a été soumis à notre approbation, **l'adjoint au Maire, Joël**

Moreau, a présenté les différents points. Il a notamment indiqué que le PLU était modifié autour du Leclerc pour lui permettre de s'agrandir en construisant sur une bande de terrain qui jouxte des habitations. Jusqu'alors les riverains bénéficiaient d'ensoleillement et de luminosité. **Ce projet porterait donc un coup à leur tranquillité et à la valeur de leur bien immobilier.**

Nous avons immédiatement questionné le Maire sur ce projet d'extension dont il s'était bien gardé de nous parler au mois de juillet lors de la modification du PLU. **Le Maire a alors indiqué que nous avions mal compris son adjoint** et qu'à ce jour, à sa connaissance, il n'existait aucun projet de ce type et que bien sûr **une réunion de concertation serait mise**

en place avec les riverains si Leclerc présentait un projet.

Les riverains présents, à notre invitation, à ce conseil municipal ont pu se faire une bonne idée de la réalité de la situation et se rendre compte qu'ils risquaient d'être les dindons de la farce.

Pourquoi tant de cachoteries, pourquoi rendre un si grand service au Leclerc d'un coup de PLU magique ? Pour rappel lors de la campagne des municipales en 2020, l'équipe du maire avait eu l'autorisation du Leclerc pour distribuer à l'entrée de son magasin ses tracts cela nous avait été refusé... chacun est libre d'en tirer ses propres conclusions !

Edwin LEGRIS
Conseiller municipal



Le 8 janvier dernier se tenaient les vœux du Maire. Il nous avait invités à monter sur scène avec son équipe, invitation que nous avons poliment déclinée ne voulant pas être associés à son discours où il n'a eu de cesse de parler de lui, de son équipe (sans jamais citer un de ses adjoints par ailleurs) et de ses projets. Il en a profité pour saluer de nombreux élus de tous bords présents dans la salle. Très ouvert

d'esprit, **il a choisi de citer le Sénateur Sébastien Meurant soutien d'Eric Zemmour** pendant les présidentielles et qui continue de financer le parti Reconquête en s'étant rattaché à ce parti dans le cadre du financement public en octobre. **Ce n'est pas la première fois qu'il fait preuve de tant de bienveillance avec ce parti à droite de la droite.** Déjà pendant les présidentielles, nous avions demandé à ce que le nettoyage des mobiliers publics dégradés par les stickers Zemmour soit facturé

au candidat. Nous espérons que cela a été fait. Le maire a également nommé le député Renaissance mais son ouverture d'esprit s'est arrêtée là puisqu'il **a oublié, au moment de citer les élus de la région présents, Carine Pélegrin, conseillère régionale Génération Ecologie et élue de notre ville** mais il est vrai dans son opposition... l'esprit républicain méritait mieux...

Claudine MULLER
Conseillère municipale



IL NE SUFFIT PAS DE SE PEINDRE EN VERT POUR FAIRE DE L'ÉCOLOGIE

Lors de ses vœux, notre maire s'est targué de tout mettre en œuvre pour la transition écologique mais qu'en est-il vraiment ?

PLUTÔT QUE SES PAROLES, ANALYSONS SES ACTES !

La démarche écologique se veut intégrale c'est-à-dire que chacune des décisions prises par la municipalité doit être prise au travers du prisme du développement durable et de son impact environnemental, social et économique.

Pour son plan vélo, le maire fait les tronçons en fonction des subventions départementales ou régionales et tant pis si certains tronçons s'arrêtent en plein milieu et ne sont pas connectés aux autres. Et comme il n'y a pas de vision d'ensemble, il demeure souvent difficile de trouver une place pour attacher son vélo. Il existe, en tout et pour tout, **42 appuis vélos répartis sur 12 sites, la moitié en centre-ville mais aucun dans le quartier de la Garenne...**

Force est de constater que notre maire est plus un opportuniste qu'un visionnaire : il ne décide d'agir en faveur de l'environnement que lorsqu'il peut décrocher une subvention. Et **pour les déplacements en transports en commun**, on se rappelle qu'à cause de lui le parking de la gare de L'Isle-Adam/Parmain est devenu payant dans des conditions peu avantageuses pour les usagers ...

Pendant longtemps sa politique

énergétique s'est limitée à mieux isoler les bâtiments de la ville, toujours une question de subventions, mais la hausse brutale du coût des énergies fossiles a éveillé l'intérêt du maire pour les énergies renouvelables et il n'hésite plus à venir piocher dans nos idées pour développer son programme. Il nous a parlé de **géothermie** pour juste chauffer l'eau de la piscine. Et pourquoi ne pas l'utiliser pour chauffer tout un quartier ou l'ensemble des bâtiments publics du secteur ? En effet, ce procédé nécessite des investissements importants mais là encore **l'absence de vision d'ensemble nuit à la cohérence du projet.**

Et que dire concernant l'installation des **panneaux photovoltaïques** qui ne sont toujours pas autorisés sur le pan sud de votre toit s'ils sont visibles depuis la rue ? Là encore, lors du toilettage du **Plan Local d'Urbanisme**, suite à notre demande, le maire avait l'occasion de les autoriser. Il a refusé, pour lui, l'esthétisme prime sur la production d'énergie renouvelable... Nous avons également suggéré à ses adjoints l'utilisation de tuiles solaires pour les monuments historiques. **Pour éviter les panneaux solaires**, le maire, croyant avoir trouvé la solution ultime, a indiqué qu'il souhaitait privilégier ce mode d'installation pour l'ensemble des logements adamois... là encore, **il ne maîtrise pas le sujet** sinon il se serait vite aperçu qu'à surface équivalente, les tuiles solaires produisent 2 à 3 fois moins d'énergie tout en coûtant près

de 50% de plus que les panneaux et qu'il faut donc réserver cette solution aux seuls monuments où l'installation des panneaux n'est pas possible.

En termes de fiscalité, la commune peut exonérer de taxe foncière, totalement ou partiellement et pendant 5 ans, les nouvelles habitations construites avec un haut niveau de performance énergétique. Nous avons soumis au conseil cette proposition pour inciter à la construction de logements vertueux. Là encore, le Maire a refusé.

Notre maire, malgré quelques avancées comme le choix du passage en LED de l'éclairage public, est **très loin de répondre aux enjeux qui nous préoccupent toutes et tous.** Dernièrement, avec sa majorité, il a voté en faveur d'une **convention** visant à réduire les emballages abandonnés sur la voie publique **avec Mc Donald's** (qui émet plus de 53 millions de tonnes de carbone par an, soit davantage d'émissions que la Norvège entière !). L'entreprise ne s'engage à rien d'autre qu'à respecter les obligations qui sont les siennes de par la loi mais **pourra participer à la fête de la nature** ou organiser des éco balades, journées de ramassage des déchets, **en partenariat avec des écoles locales** (sic)... où rien ne l'empêchera de promouvoir sa marque !

CELA S'APPELLE DU GREENWASHING !

Le maire peut se peindre en vert, personne n'est dupe !

Carine PELEGRIN

Conseillère régionale d'Ile-de-France

- Je souhaite apporter mon soutien à l'association « Oxygène »
- Je souhaite être tenu(e) au courant des activités proposées par l'association « Oxygène »
- Je souhaite faire un don de euros pour soutenir l'action de l'association « Oxygène »
- Je souhaite adhérer à l'association. Chèque de 15 €. Couples 20 €. Réduit 5 € (- de 25 ans, sans emploi...)

Tous les chèques sont à libeller à l'ordre de « WLMF Oxygène ».
 Vos dons pour soutenir notre action sont déductibles à hauteur de 66% des impôts.
 Retrouvez toutes les modalités sur notre site www.deloxygene.fr



NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

EMAIL :

Date et Signature :

A retourner à : OXYGÈNE 7, rue de la renarde 95290 L'Isle-Adam